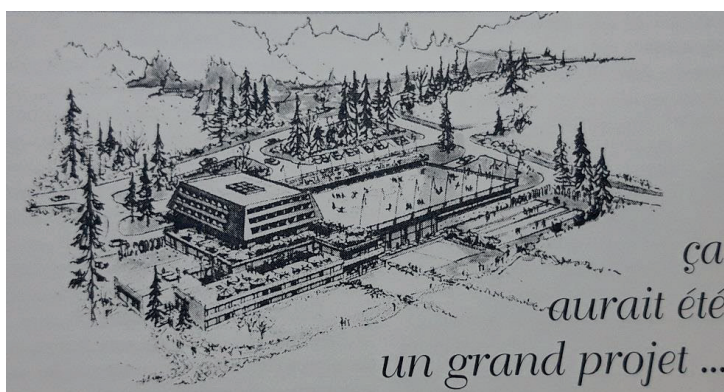


ADMINISTRATION COMMUNALE	2
INFORMATIONS COMMUNALES	
Billet de la municipalité	3-8
Les nouvelles du conseil communal	9
CAUSE TOUJOURS	10-17
ECHO DU RETROVISEUR	
Pierres à sabot	18
SOCIETES LOCALES	19-25
INFOS/PETITES ANNONCES	26-27
ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL	28

L'Echo

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue



Articles à
paraître
dans le
prochain
numéro !





MUNICIPALITE

Line Gavillet

Syndique

tél. 021 903 30 39 / 079 714 73 06

mail. line.gavillet@jorat-menthue.ch

Suppléant : Didier Schmid

Administration générale – Relations extérieures

Cimetières

Ecole - Eglise

Finances

Personnel administratif et tech.

Claude Racine

Vice-syndic

tél. 021 903 29 76 / 079 258 14 37

mail. claudio.racine@jorat-menthue.ch

Suppléant : Giuseppe Greco

Bâtiments - Refuges

Déchets

Eau

Epuration

PRESIDENT DU CONSEIL

Frédy-Daniel

Grossen

Au Quartier Latin 3

1059 Peney-le-Jorat

Tél. 021 903 32 01

Bernard Joss

Conseiller municipal

tél. 024 433 10 40 / 079 310 93 39

mail. bernard.joss@jorat-menthue.ch

Suppléant : Claude Racine

Domaines - Terrains

Eclairage public

Forêts – Chemins Forestiers

Parcs et promenades

Service du Feu, PCI

Giuseppe Greco

Conseiller municipal

tél. 078 623 12 34

mail. giuseppe.greco@jorat-menthue.ch

Suppléant : Bernard Joss

Culture (sociétés locales, manifestations)

Police des constructions

Passeport-vacances

Social

Didier Schmid

Conseiller municipal

tél. 021 731 28 54 / 079 213 25 84

mail. didier.schmid@jorat-menthue.ch

Suppléante : Line Gavillet

Aménagement du territoire (urbanisme)

Police

Routes - Transport

SI (gaz, électricité, téléphone)

Voirie

Energie

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rue du Collège 5

1062 Sottens

tél. 021 905 51 15

mail. greffe@jorat-menthue.ch

Secrétaire municipale : Joëlle Braillard

Assistée par Chantal Lanz

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20

mail. habitants@jorat-menthue.ch

Contrôle des habitants : Céline Grognuz

Horaires d'ouverture au public

Lundi 17h-19h / Mardi 09h-11h

Jeudi 09h-11h / 14h-16h

BOURSE COMMUNALE

Rue du Collège 5

1062 Sottens

tél. 021 905 43 47

mail. bourse@jorat-menthue.ch

Boursière communale : Clémence Grognuz

Assistée par Céline Grognuz

Bourse – Horaires d'ouverture au public

Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

PERSONNEL COMMUNAL PERMANENT

Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron

Pascal Stucki, Forestier-bûcheron

Mathieu Bichsel, Apprenti Forestier-bûcheron

Colin Débaz, Apprenti Forestier-Bûcheron

Arthur Viret, Apprenti Forestier-Bûcheron

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Buetiger, Employé communal

Wilson Cardoso, Fontainier

Jérôme Gingins, Agent d'exploitation

Roland Schmutz, Employé communal

**Gestion équipe
forestière
Roland Rapin**



BILLET DE LA MUNICIPALITE

Chères habitantes et chers habitants de Jorat-Menthue,

En cette fin de mois d'août, les vacances scolaires passées, toutes les activités reprennent leur vitesse de croisière.

Bien que les entreprises de génie civil, chargées de réparer les routes, n'ont pratiquement pas fait de pauses. Pour nos habitants, prendre la route en direction de Lausanne ou d'Echallens, via Villars-Tiercelin, était un véritable parcours du combattant !! Et ce n'est pas terminé, les habitants de ce village auront besoin de patienter encore quelques mois, pour profiter d'un nouveau réseau routier et piéton sécurisé.

De la patience, il en faut aussi à la municipalité, qui a dû attendre 6 mois, pour obtenir une réponse de la part du Service du Développement Territorial, au dossier d'étude préalable du futur plan général d'aménagement du territoire (PGA). Espérons que l'étape suivante sera traitée plus rapidement.

Le collège de Peney, qui a bénéficié d'une longue cure de rajeunissement, est bientôt terminé et nous nous réjouissons d'y accueillir des nouveaux habitants.

Le réaménagement de l'arrêt de Carpostal, du carrefour à Montaubion-Chardonney devrait être réalisé pendant les vacances scolaires d'octobre.

La mise à l'enquête de la création de l'administration communale dans l'Emetteur de Sottens est en cours.

Beaucoup de travaux et de suivis de chantiers pour les municipaux en charge des bâtiments et des routes : Merci Claude et Didier pour votre disponibilité.

Je profite aussi de remercier le Conseil communal qui a fait confiance à la municipalité en soutenant tous ces projets, aux membres des commissions chargées d'étudier ces préavis et aux membres de la « commission énergie » qui ont apporté leurs compétences dans les dossiers complexes.

En vous souhaitant un bel automne et au plaisir de vous rencontrer, je vous adresse, chères habitantes et chers habitants, mes cordiales salutations.



Line Gavillet

Le feu du 1^{er} août à Montaubion-Chardonney, réalisé par les frères Robert.

Cette année, la fête du 1^{er} août s'est déroulée à Montaubion-Chardonney.

Le thème du discours était orienté sur le plus petit village de Jorat-Menthue, mais dont les habitants accumulent les records !

« Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers enfants,

Pour commencer : une charade :

Mon premier est une petite montagne : *mont*
 Mon second sert à calculer le pourcentage d'un prêt : *taux*
 Mon troisième est le nom des ados formés par la charrue dans un champ labouré : *billon*
 Mon quatrième est un véhicule sur quatre roues apprêté chaque année par les costauds pour les Brandons de Moudon : *char*
 Mon cinquième est le contraire de recevoir : *donner*
 Mon tout est un village situé sur la rive droite de la Menthue.

Qui suis-je ?

Montaubion-Chardonney ou Chardonney-Montaubion c'est selon...





BILLET DE LA MUNICIPALITE - SUITE

Le plus petit village de Jorat-Menthue mais ATTENTION :

- Le plus fort taux de participation aux votations !!
- Le plus grand nombre de conseillers communaux proportionnellement à leur population,
- Les plus expérimentés en matière de fusion de communes : c'était au début du XIIIème siècle, avant même les 3 cantons suisses.
- Le plus révolutionnaire des sobriquets : les medza-papey : « mangeurs de papiers »
Peut-être une allusion à la révolution de 1798, où les citoyens proclamés libres et égaux ont détruits les papiers de l'Ancien Régime qui compromettaient ces nouveaux droits.
- Le plus original des étendards, je vous laisse deviner :
« Les Grecs et les Romains lui attribuait de nombreuses propriétés médicinales et le tenait en très haute estime. »
De quoi s'agit-il ? Du chardon qui orne l'armoire de Montaubion-Chardonney.
Pourquoi un chardon ? Je suppose que dans une famille élargie de 70 personnes, il faut de belles fleurs, mais aussi un petit peu de piquant !
- Le plus grand nombre de volontaires pour organiser la fête du 1er août
Puissent vos qualités d'engagement et de générosité être aussi prolifiques que les chardons et contaminer toute la commune de Jorat-Menthue !!

Je ne terminerai pas sans citer tous les organisateurs et participants de ce 1er août 2019 qui nous permettent de vivre des instants inoubliables,

Un tollé de remerciements :

- Aux frères Robert qui ont libéré le battoir, préparé le feu et mis à disposition leur terrain,
- A Joël Schertenleib commandant des pompiers, pour la surveillance,
- Bernard Joss et la brigade des Brandonneurs de Villars-Mendraz pour la préparation du repas,
- Merci aux artificiers, (Stéphane), Nicolas ainsi que notre municipal, Didier qui nous ont éblouis,
- Merci aux « Loups du Jorat » pour leur initiation au tir à l'arc,
- Merci à Gabor Barta et ses musiciens du « Bazaar Quartet » pour l'ambiance festive et l'accompagnement du cantique suisse,
- Merci à Jean-Patrick pour l'ambiance sonore !

Merci à vous tous, venus célébrer cette fête nationale qui nous rappelle que nous sommes les descendants d'hommes qui ont travaillé au maintien de la paix, garante de notre liberté.
Je vous remercie de votre attention. »

Line Gavillet



Ambiance festive et chaleureuse dans le Battoir du village.



Souvenir de l'initiation proposée par le club les Loups du Jorat



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Travaux routiers à Villars-Tiercelin

Les travaux de réfection de la chaussée ; ainsi que de la mise en service de la fibre optique et d'ensevelissement du réseau électrique ont débuté mi-février.

La première partie, route de la Sapelle et route du Moulin, s'est déroulée dans de bonnes conditions, avant les vacances d'été.

La seconde phase, rue des Fontaines, est en cours de réalisation et nous espérons pouvoir progresser un maximum avant l'hiver.

Les nouveaux aménagements, tels que les trottoirs et modification du carrefour Les Grands Clos / route du Moulin sont toujours en examen dans les divers services de l'Etat. A réception de leur accord, ils feront l'objet d'une mise à l'enquête publique et nous espérons pouvoir les réaliser au début de l'année 2020.

La pose du revêtement final, dans l'ensemble de la localité, sera effectuée au printemps prochain.

Les différents travaux routiers, effectués dans la région, ont généré passablement de déviations et de dérangements. Certains ouvrages ont dû être retardés, afin de ne pas bloquer toute la région. Ces différents chantiers ont été planifiés en collaboration avec la Direction de la Mobilité.

Néanmoins, tous ces travaux étaient nécessaires et participeront à l'amélioration de la sécurité.

Concernant l'arrêt du CarPostal à Montaubion-Chardonney, la mise à l'enquête est terminée et une convention est en cours de finalisation avec le canton.

Nous espérons pouvoir réaliser ces aménagements lors des vacances d'automne.

Didier Schmid

Nous vous rappelons que les propriétaires ou gérants d'immeuble ont l'obligation de tenir dégagé les capes de vannes d'eau de consommation ainsi que les couvercles des chambres de visite des eaux claires et usées.



Claude Racine

BRANCHES DE SAPIN

Pour la Toussaint, des branches de sapin sont à votre disposition dans les différents cimetières sauf à Villars-Tiercelin où elles sont déposées sur la place Planche-Marion.

SAPIN DE NOEL

Comme l'année passée, les sapins seront mis à disposition sur réservation. Un tout-ménage vous parviendra en temps voulu, pour vous indiquer le lieu et l'horaire de distribution dans votre village, ainsi que la marche à suivre.

Transports bénévoles

Toute personne qui souhaite offrir un peu de son temps libre comme bénévole au service de transport accompagné, par exemple conduire une personne chez son médecin, peut prendre contact avec le C.M.S. d'Echallens au 021 886 16 20 ou écrire à l'adresse mail cms.echallens@avasad.ch.

Line Gavillet



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite



Département de la
sécurité et de
l'environnement

**Notice d'information
aux propriétaires de villas,
immeubles et jardins**

Chaque année à l'approche de la période estivale, des entreprises itinérantes effectuent du porte-à-porte pour proposer divers travaux d'entretien aux propriétaires. Il s'agit notamment de

Démoussage des toits

Désherbage des terrasses, places pavées et chemins

On constate alors fréquemment les infractions suivantes :

- Les produits chimiques le plus souvent utilisés (Fau de Javel mélangée à de la soude caustique par exemple) ne sont pas autorisés pour ce type d'usage.
- Les personnes qui proposent leurs services ne sont pas au bénéfice d'un permis pour l'utilisation professionnelle de produits phytosanitaires. De plus, elles ne savent pas que l'utilisation de produits phytosanitaires (dés herbants) pour l'entretien des toits, terrasses, places pavées, chemins (etc.) est interdite par la législation suisse.
- Enfin, les prescriptions élémentaires telles que la récupération des eaux de lavage, leur traitement et leur élimination dans les règles de l'art ne sont pas respectées.

Dans ces conditions, ces travaux sont tout à fait illégaux. Ils sont régulièrement la cause d'importantes atteintes à l'environnement et génèrent de graves pollutions dans nos cours d'eau.



Par conséquent, tout propriétaire sollicité est prié de refuser ce genre de proposition. Dans le cas contraire, il sera également tenu pour responsable, en tant que commanditaire des travaux.

Toute information à ce sujet peut être communiquée à la Police cantonale vaudoise au 021 644 44 44 ou via le 117 s'il s'agit d'une pollution avérée ou imminente.

Dans la mesure du possible, il est recommandé de procéder à un nettoyage mécanique à l'eau sans adjonction de produit chimique ou de s'adresser à l'inspection des produits chimiques pour tout renseignement technique souhaité.

Ne laissez jamais de produits chimiques.
www.vd.ch T: 41 21 313 43 60 F: 41 21 316 43 66
l.ecave@vd.ch



Jubilare

La municipalité s'est rendue le 22 juin, au domicile de Mme Doris Bösiger à l'occasion de son nonantième anniversaire et lui apporter les félicitations de tous les habitants de la commune.

Mme Bösiger vient du canton de Glaris et habite Villars-Tiercelin depuis août 1967. C'est une grande sportive qui a fait beaucoup de courses de montagne et de voyages. Elle a gardé un tout petit accent suisse-allemand et l'énergie de ses marches, célèbres dans le village. On la surnomme « Mme 50 kilomètres/heure » !!

Mais la disparition de son mari, puis les difficultés liées à son grand âge et sa santé, lui ont fait prendre la décision de quitter sa jolie maison à la rue des Fontaines pour rejoindre Ennenda son village natal et par la même occasion se rapprocher de sa famille restée dans le centre de la Suisse

Nous lui souhaitons plein de bonheur et de joie pour son retour dans ses montagnes bien-aimées.

Line Gavillet

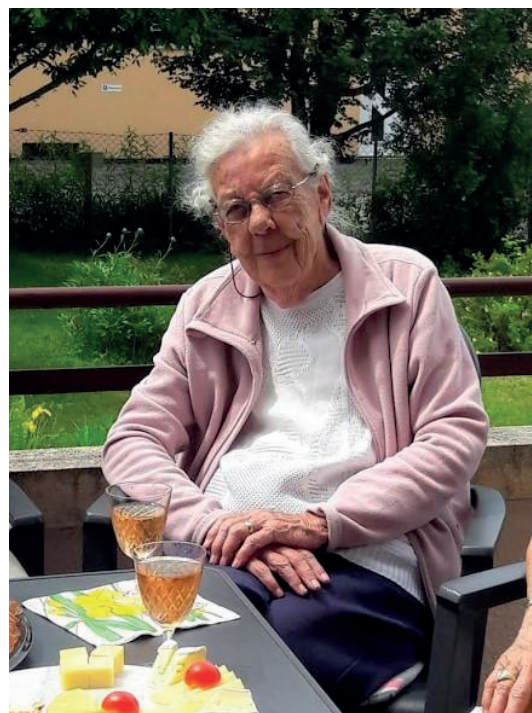




Planche-Marion à Villars-Tiercelin

Depuis plusieurs mois, nos employés du service voirie rencontrent des problèmes liés au mauvais tri des déchets à Planche-Marion.

☞ Dans le sac du PET, on y trouve : du plastique, des bidons de lessive, des bouteilles de lait ou d'huile.....

☞ Dans la benne papier, on y trouve : du sagex, du plastique et d'autres objets.....

☞ Des déchets ménagers remplissent la poubelle à crottes pour les chiens.....

Afin d'éviter des coûts supplémentaires pour la commune, donc pour les contribuables et permettre le maintien de cette déchetterie, la Municipalité invite ses citoyens à respecter les directives du tri des déchets.

Dans le cas contraire, des mesures seront prises.

Nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension.

Claude Racine

Police des Constructions

Tout projet de construction y compris de rénovation ou de démolition en surface ou en sous-sol doit être soumis à la municipalité, il en va donc de même pour l'entretien des toitures.

En effet, le règlement de prévention des accidents du chantier stipule à l'art. 23 que sur les bâtiments existants et dépourvus des moyens de protection permanents comme des barres de sécurité et ancrages de toits, ces dispositifs seront installés à l'occasion des premiers travaux (entretien, réparation ou installation) à exécuter sur les toits ou exigeant un appui sur ceux-ci.

Nous comprenons amplement que le citoyen n'est pas forcément au fait de toutes ces lois complexes. Afin de bien démarrer dans vos divers projets, il est important de soumettre vos intentions à la municipalité pour qu'elle puisse vérifier :

- Si les travaux sont de minime importance
- S'ils ne portent pas atteinte à un intérêt public prépondérant telle la protection de la nature, du paysage, des régions archéologiques, des sites naturels ou construits et des monuments historiques ou à des intérêts privés dignes de protection tels ceux des voisins ;
- S'ils n'ont pas d'influence sur l'équipement et l'environnement.
- S'ils respectent les divers règlements
- S'ils sont conformes à la législation

Giuseppe Greco





BILLET DE LA MUNICIPALITE- suite

Travaux en cours

Collège de Peney-le-Jorat

Les 5 appartements seront disponibles au 01.12.2019. Il s'agit de 4 appartements de 2,5 pièces et d'un appartement de 4,5 pièces. Un ascenseur relie tous les niveaux depuis le garage souterrain. Deux logements au rez-de-chaussée bénéficient chacun d'une terrasse et les 3 autres possèdent un balcon.

En cas d'intérêt, vous pouvez contacter le bureau communal au 021 905 51 15.

Réseau d'eau à Sottens

Le réseau d'eau reconstruit à neuf pour alimenter l'Emetteur, la villa et le cimetière sera terminé avant la fin de l'année tout comme le trottoir reliant le village de Sottens au cimetière et à l'Emetteur.

L'arrêt de bus Sottens «Radio» a été surélevé afin de répondre aux normes actuelles.



Villa de l'Emetteur à Sottens

Les travaux ont débuté comme prévu en août par le changement total de la toiture, tuiles, chevrons, lucarnes, isolation. Puis ont continué par l'isolation périphérique des façades et l'isolation de la dalle de l'ancien central téléphonique.



Situation au 31.08.2019

Claude Racine

Ecole

Nouveauté dans nos restaurants scolaires.

Depuis la rentrée scolaire, un nouveau restaurateur élabore les menus de tous les sites d'accueil des restaurants scolaires. Il s'agit de la maison « Greenkids » qui se présente :

« Notre équipe élabore et produit, sous la direction de notre chef de cuisine, des repas pour les crèches et les collectivités depuis 2003.

Nous avons décidé de mettre notre professionnalisme à la portée de toutes les institutions soucieuses d'offrir aux enfants des repas sains et équilibrés.

Notre notoriété : une cuisine simple, axée sur la diversité des produits du terroir de nos régions, les saveurs et les couleurs.

Grâce à notre expérience, nous avons, au fil du temps, tissé un bon réseau de producteurs qui travaillent dans le respect des aliments et des saisons. »

La contrainte pour les parents est d'inscrire leur enfant à l'avance sur le site de Ma Cantine, mais avec l'avantage de pouvoir le désinscrire la veille du repas. Les menus sont publiés sur les sites de l'ASIRE ou du restaurateur. Nous espérons que nos élèves auront du plaisir à manger à l'école.



Line Gavillet



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Ce sont deux séances du Conseil communal qui se sont tenues durant le premier semestre de cette année.

Le lundi 25 mars, le Conseil a siégé à Villars-Tiercelin. Outre les points habituels (communications diverses, adoption du procès-verbal de la dernière séance, les divers et propositions individuelles), le Conseil a examiné une demande de crédit pour la modification du carrefour des routes cantonales 545 et 546 à Montaubion-Chardonney, la sortie de la commune de l'AIEJ (Association Intercommunale des Eaux du Jorat) et entendu une information détaillée sur le projet de parc périurbain.

Le carrefour de Montaubion-Chardonney se révèle particulièrement dangereux pour les écoliers de Montaubion-Chardonney qui doivent, suivant le sens dans lequel circule le bus, traverser la route cantonale pour accéder au bus ou rejoindre leur domicile. La route cantonale RC 546 (Villars-Tiercelin - Chapelle-sur-Moudon) se révèle particulièrement dangereuse en particulier parce que la vitesse n'y est pas limitée (sauf la limite générale de 80 Km/h). Ce sont ainsi CHF 118'000.- qui seront consacrés à un réaménagement.

La commune est membre de l'AIEJ par l'ancienne commune de Peney-le-Jorat. La commune de Jorat-Menthue est aussi membre de l'AIEHJ (Association intercommunale des eaux du Haut-Jorat). Elle ne possède dès lors plus d'installations générales en propre et l'appartenance à deux associations ayant les mêmes buts pose plusieurs problèmes. Dès lors la commune a négocié avec les autorités de l'AIEJ la sortie de cette association, décision adoptée par le Conseil.

Enfin, les conseillers ont entendu un exposé sur la situation du parc périurbain. Anne Marion Freiss, présidente, a pu ainsi faire le point de la situation, en particulier à la suite du retrait du projet de la commune de Froideville. A ce jour toutefois, vu les défections des communes de Corcelles-le-Jorat et Montpreveyres, la commune n'est plus concernée par le parc et donc le Conseil n'aura pas à se prononcer sur son appartenance.

Le lundi 3 juin, c'est à Peney-le-Jorat que le Conseil a tenu séance. Comme d'habitude, la dernière séance du premier semestre est essentiellement consacrée à l'examen des comptes et de la gestion de l'exercice précédent, ainsi qu'au renouvellement du bureau du Conseil. Se terminant avec un excédent de revenus de CHF 4'859.88, après attribution de CHF 130'000.- au fonds de réserve pour investissements futurs. Le budget prévoyant un excédent de charges de près de CHF 400'000.-, l'exercice peut être considéré comme bon, malgré une diminution de la marge d'autofinancement, et grâce à quelques rentrées particulières, comme l'impôt sur des prestations en capital.

La gestion des affaires communales par la Municipalité n'a pas donné lieu à débat particulier, si ce n'est pour relever le fort engagement des membres de notre exécutif. La commission de gestion a aussi relevé, une fois encore, les efforts de la Municipalité pour défendre notre commune contre le comportement « petit chef » du service du développement territorial (SDT). C'est ainsi que nous devons fermer deux déchetteries, dont celle de Peney-le-Jorat qui avait été subventionnée par le canton lors de sa création et montrée en exemple. Le même SDT accepte un jour l'aménagement d'une nouvelle déchetterie sur le site de celle de Sottens, puis refuse quelque temps plus tard, le chef de ce SDT se contentant de dire (selon un article de 24 Heures) : « C'est une situation malheureuse ! ».

En fin de séance, le Conseil a encore reconduit pour un an son bureau, le soussigné restant son président, Christophe Korber, vice-président, Lorette Jatton et Jean-Marc Hermans, scrutateurs, Manuela Gavillet et François Gurtner, scrutateurs suppléantes.

FD Grossen, président du Conseil communal



Les Pompiers en démonstration

A l'occasion des 150 ans de l'existence de la Fédération suisse des sapeurs pompiers, le SDIS Gros-de-Vaud a ouvert ses portes durant le week-end du 30 et 31 août.

C'est ainsi que le vendredi 30 août, la caserne du Dap de Jorat-Menthue située au Chemin des Esserts à Peney-le-Jorat était ouverte, permettant ainsi à la population de la région de découvrir le matériel et le véhicule de notre détachement d'appui (Dap).



Notre hobby pour
votre sécurité

Les habitants, petits et grands ont eu l'occasion de tester l'efficacité du sous-pompe, de découvrir le danger que représente de verser de l'eau sur de l'huile en feu et partager un moment avec les pompiers de notre région. Je tiens à les remercier toutes et tous pour leur engagement en faveur de notre belle région.

Le SDIS Gros-de-Vaud a besoin de vous !

Pour toutes personnes intéressées à nous rejoindre, une soirée de recrutement aura lieu le jeudi 7 novembre à la caserne à Echallens. Durant cette soirée, le fonctionnement et l'organisation des pompiers de la région vous sera présenté.



Stéphane Sauvageat

Des trésors de créativité avec des tissus : Atelier K'

L'Atelier K', avec à sa tête Kim Volbert, offre la possibilité aux adultes comme aux enfants de participer à des cours où le matériel de base est le tissu.

Après avoir appris le métier de couturière, elle a suivi une formation dans le domaine créatif, de la peinture, du collage, du théâtre, du mouvement et de toute autre forme de création chez Créavie, une école de formation d'animation. Auparavant, elle s'est occupée d'enfants pendant une douzaine d'années.

Kim propose également du *land art en forêt*. C'est l'art d'associer toutes sortes de matières naturelles ensemble comme la pierre, les feuilles, les fleurs, les hautes herbes pour former des œuvres qui sortent de l'ordinaire.

Elle propose aussi de créer des mandalas avec de la peinture, des crayons, en collage ou avec des tissus.

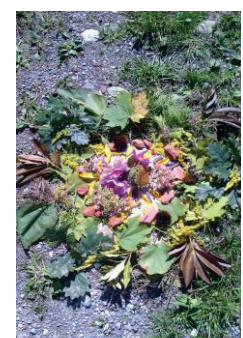
Autre possibilité, la création de doudou et de sacs. Toutes sortes de doudous, car elle choisit des tissus colorés avec des motifs destinés aux tout-petits. Des doudous que les bébés tiennent et serrent contre eux très longtemps.



Fortes de ses formations et de son expérience professionnelle, elle a décidé de partager ses connaissances artistiques avec toute personne intéressée.

Prenez contact avec Kim et allez réaliser un bel objet dans une ambiance décontractée et sympa.

Téléphone 077 416 74 66, mail kimvolbert@romandie.com.



Simone Balmer

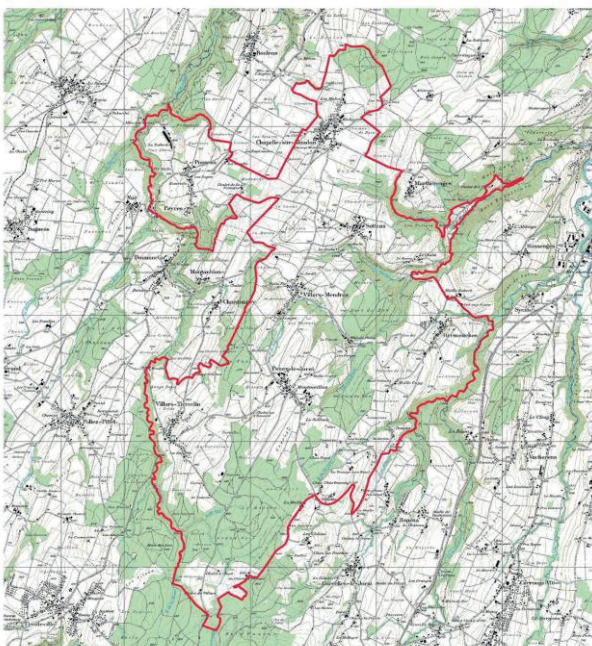


Réseau écologique du Haut-Jorat

Une soixantaine d'exploitants agricoles de la région participent à des mesures en faveur de la biodiversité sur plus de 170 hectares de pâturages, de prairies, de jachères fleuries, de vergers et de haies (état 2018). Les surfaces inscrites dans le projet augmentent régulièrement. Projet s'étendant sur 2'546 hectares, dont 1'523 de surface agricole utile (SAU).

Communes de Jorat-Menthue (Sottens, Peney-le-Jorat, Villars-Mendraz, Villars-Tiercelin), Montanaire (Chapelle-sur-Moudon, Martherenges et Peyres-Possens), Hermenches, et Corcelles-le-Jorat. Lancé en 2012 et renouvelé pour 8 ans en 2018

Périmètre du réseau écologique du Haut-Jorat



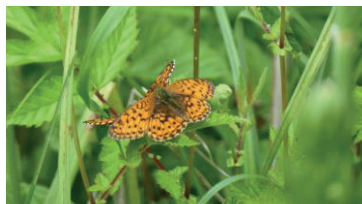
Un réseau agro-écologique, pourquoi ?

Préserver des milieux naturels rares et précieux comme les plans d'eau, prairies fleuries, haies, vergers haute-tige, et les espèces animales et végétales qui y vivent

Mettre en réseau ces milieux en créant des biotopes-relais qui permettent aux espèces de se déplacer pour leur migration saisonnière, leur reproduction ou la colonisation de nouveaux milieux. Par exemple, des zones d'herbe non fauchée, des tas de branches ou de pierres, des jachères florales, ou de vieux arbres, qui servent d'habitat, de source de nourriture ou de refuge

Favoriser les espèces rares et menacées en exploitant leurs habitats d'une façon adaptée

- Valeurs biologiques du périmètre:
- site de reproduction des amphibiens d'importance nationale à la Tuilière de Peyres-Possens
 - prairies maigres et fleuries
 - importante surface de vergers haute-tige: plus de 1300 arbres fruitiers
 - de nombreuses haies





Les espèces-cibles du projet et les mesures prises en leur faveur:



Alouette des champs
Fauçes tardives
Jachères



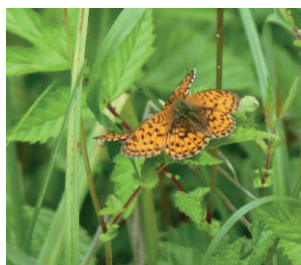
Pie-grièche écorcheur
Buissons épineux
Bandes d'herbes hautes



Lièvre
Fauçes tardives
Bandes herbeuses en lisière
Haies basses



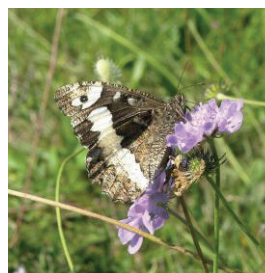
Légousie miroir de Vénus
Bandes culturales extensives



Nacré de la sanguisorbe
Faible pression de pâture
Près à litière (fauche tardive)



Lézard des souches
Abris: tas de bois, haies
Etagement des lisières
Fauçes tardives



Silène
Etagement des lisières
Maintien des refus
Fauçes tardives



Crapaud calamite
Plans d'eau temporaires
Abris: tas de bois, haies



Pic vert
Fauçes en mosaïque
Conservation des vieux arbres



Fauvette grisette
Jachères
Haies basses et buissons isolés



Anthémis des champs
Bandes culturales extensives



Oeillet arméria
Fauçes tardives de bandes en lisière
Pâture tardive

En 2017, deux prairies ont été réensemencées avec la méthode de l'herbe à semences ou « fleur de foin », afin d'améliorer leur qualité botanique. Cette technique consiste à étendre l'herbe d'une prairie fleurie sur un lit de semence préparé. Au vu des résultats très convaincants, la méthode pourrait s'étendre, permettant la préservation de la biodiversité et du patrimoine génétique local.



Association du Réseau écologique du Haut-Jorat,
président Michel Besson 079 228 20 72



Souvenirs et Amitié

Ce printemps, le 30 mars, des élèves de la classe de Peney en 1956 se retrouvaient à la gravière, avec leur régent de l'époque, Hermann Niklaus.

Une journée fort sympathique où les discussions étaient aux souvenirs, en particulier les anecdotes sur les courses d'école qui traditionnellement se terminaient par un «picoulet» au milieu du village.

Après le repas, alors que plusieurs personnes n'étaient pas revenues à Peney depuis un certain temps, c'est avec un brin d'émotion que nous avons fait le tour du village en constatant la transformation de notre collège en appartements; mais aussi la fermeture du bureau de la Raiffeisen, le développement de la fromagerie avec sa cave, la transformation de certains ruraux et une halle à pommes de terre, la construction de quelques nouvelles villas et la cure désertée que l'Etat voulait mettre en vente...Peney reste un village rural harmonieux où il fait bon vivre.



Tous les élèves (1956). Les reconnaissez-vous ? Jeunes et moins jeunes trouveront leurs parents ou grands-parents.

Et les voilà en couleur 53 ans plus tard (photo 2019)



C'est dans la gaieté et l'amitié que cette journée s'est terminée.

Un participant : Aloïs Gavillet



Un train du Texas à Villars-Tiercelin ! incroyable mais vrai

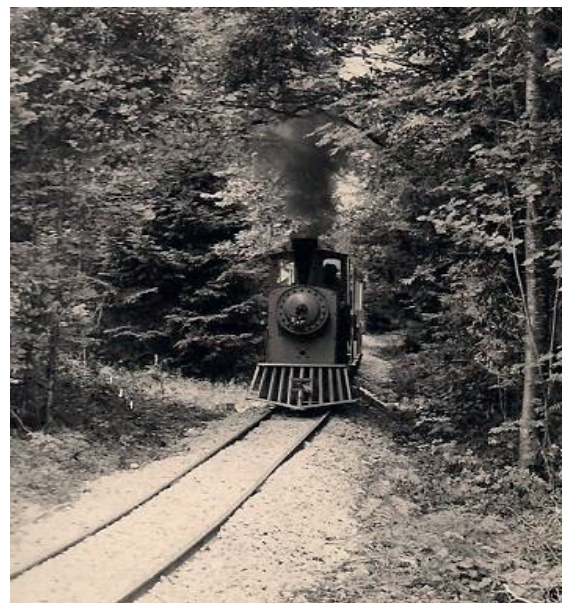
C'est le 19 juin 1971, qu'un coup de cloche fit ébranler la carcasse de la « Pive d'Or », qui après quelques grincements disparaissait sous les feuillages.

La voie de 60 centimètres de large commençait à côté du saloon construit au bout de la rue pavée du Général Guisan (terrain de foot de Villars-Tiercelin) et se dirigeait sur 700 mètres en direction de Peney-le-Jorat (Chalet au Renard). Les voyageurs, qui avaient pu prendre place les samedis et dimanches d'été dans un des cinq wagons de huit places, se rappelleront leur balade le long de la forêt entre sapins et champ de blé.

A l'opposé du saloon, la locomotive rebroussait sur cette même voie ; ainsi, après une dernière petite montée qui faisait suer la machine, les cow-boys en herbe pouvaient regagner la gare. Toute cette belle installation avait nécessité des mois de travail et de patience... elle a été créée de toute pièce par M. Hervé Goumaz de Poliez-le-Grand. Hervé est un personnage aux idées brillantes, aux mains d'artistes et au talent de bricoleur hors pair ; il avait transformé un tracteur de mine et des wagonnets à ponts basculants en un merveilleux train du Far-West. Il a fait le bonheur des habitants de Villars-Tiercelin et de toutes les personnes de passages dans notre belle région. Malheureusement, par une belle soirée d'automne en 1980, cette belle histoire prit fin à la suite d'un incendie.



Stéphane Sauvageat



CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier.

Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



Bâtiments remarquables de notre commune (5) Les collèges (suite)



Le **collège de Villars-Tiercelin** date de 1837.

Un procès-verbal de cette année-là le décrit ainsi : "Maison consistant en trois logements, deux caves, remise pour la pompe à feu, salles pour les écoles des deux sexes et pour les assemblées communales. Ce bâtiment est très bien construit pour sa destination, commode et bien situé dans un endroit sain, découvert et central." Les charpentiers Auguste et Abram Viret ont pris part à sa construction. Il figure au recensement architectural avec la note 3. Avec sa façade principale (où se trouve l'entrée, sur la rue) correspondant à un mur pignon, il se distingue de la typologie la plus courante, qu'on observe dans les autres villages.

Le **collège de Villars-Mendraz** a été construit en 1844, à l'emplacement ou au voisinage immédiat d'une ancienne chapelle. Celle-ci apparaît sur un plan de 1737 et est encore mentionnée dans un document de 1837. Ce bâtiment est représentatif des nombreuses maisons d'école construites dans la foulée de la loi de 1834. L'école devient une institution à part entière qui doit inspirer le respect. L'architecture extérieure est soignée, l'entrée et le clocher-horloge symbolisent la fonction, la salle d'école et le logement du régent deviennent les affectations principales, sinon uniques du bâtiment. Ce type d'école se rencontrera jusque vers 1880 et même au-delà. A Villars-Mendraz, les logements du régent et de la maîtresse sont au rez-de-chaussée et les salles d'école à l'étage. Par la suite, la disposition sera inversée pour suivre la tendance générale.

Comme tant d'autres, le collège (note 3 au recensement) a été transformé en logements, il y a une dizaine d'années. Mais les caractéristiques extérieures de cette architecture scolaire typique du 19^{ème} siècle ont été préservées.



On ne peut en dire autant du **collège de Peney**, dont la récente transformation (en voie d'achèvement au moment où l'on écrit ces lignes) a malheureusement gommé tout le caractère historique. Construit en 1823, ce bâtiment avait déjà été rénové en 1885. Ces deux dates figuraient au-dessus de la porte d'entrée. On y avait aussi ajouté un balcon et un logement dans les combles au 20^e siècle, mais sans trop en altérer l'aspect, notamment l'ordonnancement régulier des percements.

On peut enfin ajouter un mot sur le bâtiment voisin, dit « **petit collège** » de Peney. Construit dans les années 1850 à la place d'une remise appartenant à un Jean-Pierre Gavillet, suite à un échange avec la commune, il est décrit dans un plan de 1880 comme « maison de la commune, four, remise pour la pompe à feu ». Une salle de classe y a été par la suite aménagée à l'étage, qui sert aujourd'hui de salle de réunion. Le conseil général de Peney y a siégé jusqu'à la fusion.

Jean-Paul Cavin



PS. À propos de la cure de Peney (cf. L'Echo no 15, avril 2018, p. 13).

On apprenait ce printemps que, suite notamment à la pétition de la section vaudoise de Patrimoine Suisse, le Conseil d'Etat a renoncé à vendre les cures historiques (dont celle de Peney) dont il avait l'intention de se séparer. C'est une bonne nouvelle. Mais on aurait pu éviter de déloger prématurément les locataires. Espérons que les volets de cette belle bâtisse se rouvriront bientôt.



L'association l'Antenne s'installe dans l'ancienne classe de Sottens



Après avoir accueilli en ses murs une bibliothèque, l'ancienne classe d'école de Sottens a fait peau neuve et se prépare à ouvrir ses portes en fin d'année.

L'Antenne, association nouvellement créée par trois habitantes de Jorat-Menthue, entend diffuser ses bonnes ondes loin à la ronde, et ceci dès le mois de novembre. Mais pour cela, nous avons besoin de vous, chers-chères habitants-es de la commune de Jorat-Menthue ou d'ailleurs, car ce nouveau lieu vous est dédié.

En effet, nos principaux objectifs sont de favoriser les contacts intergénérationnels et mettre à disposition de la population un lieu chaleureux et convivial. En quelques mots, une Antenne pour tous !

Vous pourrez venir y lire, échanger, jouer, vous désaltérer, bricoler, coudre, tricoter, transmettre vos savoirs, travailler en vous connectant au wifi et peut-être un jour, lors d'événements ponctuels, trinquer, danser, chanter, grignoter, bruncher ou même troquer. Tout est possible, alors à vos idées !

Nous avons aussi besoin de vous en tant que bénévole. Si vous avez envie de vous engager à la gestion de l'espace, seul ou à deux, de façon ponctuelle ou plus régulière, n'hésitez pas à nous contacter ou à passer découvrir les lieux, soit lors de l'ouverture de nos portes le **2 novembre, entre 10 et 16 heures, soit du mardi au vendredi, matins et après-midis.**

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous joindre à :

Association l'Antenne
Rue du Collège 10
1062 Sottens
076 503 08 69
info@l-antenne.ch

Au plaisir de vous croiser tout prochainement à l'Antenne.

Veronica Kuijken Barta
Tatjana Vouillamoz
Aurélie Vervatidis



Ensoleillez votre vie avec des fleurs

Avec des fleurs, on traduit souvent mieux que par des paroles ou des gestes, les subtils mouvements de notre cœur. Qu'il s'agisse d'amour ou de dépit, de joie ou de tristesse, d'espérance ou de déception, d'allégresse ou d'appréhension, les fleurs sont là pour nous aider à exprimer ce que nous ressentons ou voulons dire.

Offrir des fleurs fait partie des coutumes de la plupart des civilisations. Souvent, on accorde aux fleurs ou aux couleurs une symbolique particulière. Ainsi le blanc est signe de pureté, le rouge évoque la passion, le jaune l'infidélité, et le bleu l'amitié.

Dans ces conditions, il est bien naturel de faire appel aux fleurs pour exprimer à nos proches nos sentiments : sympathie, affection, amour, compassion ou regrets...

Pour un dîner

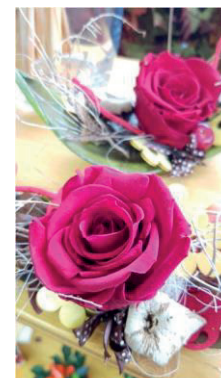
Lorsque l'on est invitée à dîner chez des gens pour la première fois et qu'on n'a donc jamais vu à quoi ressemblait leur intérieur, mieux vaut éviter les bouquets trop tape-à-l'œil et les couleurs trop voyantes. Autant miser sur la simplicité, la pureté et le raffinement, avec des fleurs blanches comme des lys par exemple.

Pour un anniversaire ou une fête

Le rose étant la couleur de l'affection et de la tendresse par excellence, rien de tel qu'un bouquet de roses ou de pivoines de couleur rose pour dire simplement à une personne à quel point elle compte pour nous.

Pour montrer à une personne qu'on ne l'oublie pas

Quand on a des amis qui vivent loin de chez nous et qu'on ne voit pas souvent, rien de tel que la pensée (la fleur !) ou le myosotis bleu pour leur prouver que malgré la distance et l'éloignement, on leur reste fidèle, et qu'ils sont toujours présents dans nos pensées.





Pour témoigner son admiration

Si l'une de nos amies ou une collègue nous offre un jour un bouquet de camélias blancs, c'est un superbe compliment : cela veut dire qu'elle éprouve une réelle admiration pour nous, qu'elle nous trouve très belle, et qu'elle aimerait nous ressembler !

Pour déclarer sa flamme à quelqu'un

Sans grande surprise, le bouquet typique à offrir à quelqu'un pour lui déclarer sa flamme, c'est le bouquet de roses rouges ! Eh oui : le rouge, c'est la couleur de la passion, de la fougue, bref, des sentiments exacerbés.

Pour déclarer sa flamme à quelqu'un... en secret

Par contre, pour les déclarations plus discrètes, il faut faire confiance au bouquet de violettes. En effet, dans le langage des fleurs, le bouquet de violettes signifie « je t'aime en secret ». Pourvu que la personne à qui on l'offre parle ce langage pour nous comprendre !

Pour rompre

Si l'on a un chéri qui s'y connaît un peu en fleurs et qu'un jour il rentre du boulot avec un bouquet de chrysanthèmes (peu importe la couleur), ça sent le roussi : c'est le bouquet de fleurs typique de la rupture... Mais bon, rompre avec des fleurs, c'est quand même plus classe que rompre par texto non ?

Pour pardonner ou se faire pardonner

La rose jaune, c'est LA fleur post-infidélité par excellence. Si on l'offre après avoir fauté, c'est pour demander pardon à la personne que l'on a trompée. Mais si on l'offre après avoir été trompée, c'est pour dire à notre conjoint qu'on le pardonne. La classe !

Pour soutenir un proche

C'est bien connu : les fleurs sont là pour exprimer ce que l'on a parfois du mal à dire. Pour soutenir un proche qui a perdu un parent ou un ami, ou si l'on vit cette situation, l'œillet blanc est une fleur parfaite, puisqu'elle symbolise la pensée fidèle à une personne.

Pour féliciter quelqu'un

Même si la rose jaune renvoie à l'infidélité, dans le langage des fleurs le jaune n'est pas négatif. Loin de là même, puisqu'il évoque plutôt le soleil, et donc par extension la joie, la gaieté, et le bonheur. Les tulipes jaunes, les jonquilles, ou n'importe quel bouquet de fleurs jaunes conviendra donc parfaitement pour fêter une bonne nouvelle, comme l'annonce d'une grossesse ou d'une naissance, l'obtention d'un diplôme, d'une promotion ou autre !

L'Attrape-Rêves Floral

Il y a maintenant 2 ans, Isabelle Gutierrez et Mary-Line Stoudmann ont décidé d'unir leur passion pour les fleurs et la nature pour ouvrir une jolie boutique à Sottens : **L'Attrape-Rêves Floral**.

L'Attrape-Rêves Floral.

Dans leur échoppe aux murs peints en blancs, les fleurs, les plantes, les compositions florales mêlent harmonieusement leurs couleurs aux objets décoratifs.

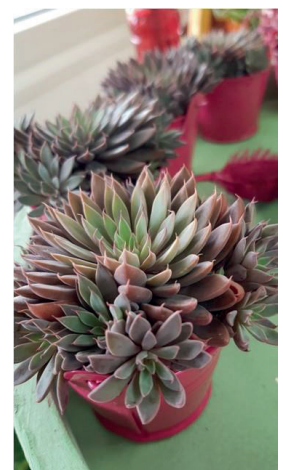
L'Attrape-Rêves Floral vous ouvre ses portes pour confectionner le **bouquet de fleurs** de vos envies. Que cela soit pour le plaisir ou pour offrir, nous vous proposons un éventail de **bouquets** de saison. Nous accordons une grande importance à votre satisfaction et créons des compositions originales et uniques.

L'Attrape-Rêves Floral vous accompagne pour chaque événement de votre vie, quel qu'il soit. Nous créons des bouquets de fleurs et compositions en accord avec l'occasion à célébrer : mariage, anniversaire, inauguration, séminaire, deuil, etc. Nous vous réservons un service sur mesure et de qualité : nous vous conseillons quant au modèle de bouquet le plus adéquat et qui correspond à l'élément de décoration, pour parfaire le lieu à habiller.

L'Attrape-Rêves Floral, Derrey-La-Vélaz 7, 1062 Sottens, 079 681 54 15 ou 079 334 26 28, attrape-reves-floral@hotmail.com - Facebook : L'Attrape-Rêves Floral

La boutique est ouverte le **dimanche matin** et les livraisons à domicile se font dans toute la région.

Ces artisanes s'épanouissent pleinement sans que jamais ne se fanent les pétales de leur passion



Simone Balmer



Connaissez-vous les **pierres à sabot** ? ... Non ?.... vous avez tort car nul n'est sensé ignorer la loi !!!

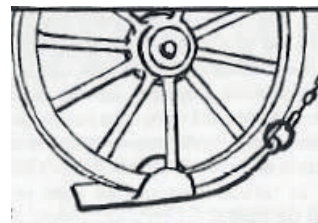


En effet, dans notre canton, au début du XIXème siècle, l'Etat a prescrit formellement comment vous devez conduire un char à la descente ! A cet effet, il a fait sculpter sur pierre l'article de loi y relatif:

LA LOI DEFEND D'ENRAYER SANS SABOT ET DE MENER DU BOIS EN TRAINE (1812)

C'était un souci financier d'un jeune Etat, né en 1803... les routes, négligées depuis longtemps, étaient en fort mauvais état et pour en prendre soin, l'Etat décida de formuler cette loi pour protéger le plus possible les chemins. Il s'agit de hautes bornes placées en bordure de routes, juste avant une forte descente. Cette loi interdisait le freinage des véhicules par blocage des roues ou en laissant traîner au sol des charges de bois. Ces pratiques étaient courantes autrefois, avant l'apparition des freins fixes à manivelles, les "mécaniques" comme on les nommait chez nous

Quand un charretier voulait freiner son chariot en immobilisant simplement les roues, les cercles de ces roues trop peu larges creusaient des sillons profonds avec un sabot, ce creusage est fortement diminué



A l'époque beaucoup de charretiers étaient encore illettrés, c'est le pourquoi du dessin sur la pierre elle-même !

Il existe encore une vingtaine de ces bornes sur le territoire vaudois. La plus proche de chez nous est celle qui se trouve à la sortie de Vucherens sur la route cantonale avant la descente sur Moudon

Mais elle est peu lisible :

Celle mise en photo en tête de l'article est située devant le collège de la Sallaz à Lausanne.

N.B. Le texte peut différer d'une borne à l'autre selon l'humeur du sculpteur : certaines comportent l'amende encourant si on désobéit (20 batz), une avec une faute d'orthographe (...d'enre~~y~~er...), une autre encore sans dessin, ni date ne comporte qu'un texte écourté avec humour :

... la loi défend d'enrayer sans sabot ET COETERA

Jean-Luc Tappy



Groupe de marche de Jorat-Menthue



Comme tous les vendredis matin à 07.30 (heure d'été) depuis déjà 2 ans le 26 mai 2017, le groupe se fait du bien en marchant 1h3/4 env. par tous les temps (sauf grosse pluie !!!), par monts et par vaux. Les itinéraires se situent surtout dans et autour de notre commune Jorat-Menthue, avec des petites escapades direction Mézières, Thierrens, Poliez....

Mais ce 10 mai 2019 le groupe s'est légèrement étoffé de quelques unités pour suivre un invité : Mr Bernard Matthey-Doret, président de la commission technique de Vaud Rando.

Qu'est-ce que Vaud Rando ? C'est un groupe de 10 chefs de régions et des baliseurs bénévoles qui contrôlent et entretiennent les quelques 3736 km de sentiers sur le canton. Il y en a 60000 km en Suisse. Ces panneaux jaunes tout le monde en a déjà vu... Donc après de complètes informations de Mr Matthey-Doret et de pertinentes et intéressantes questions du groupe, nous avons suivi un de ces sentiers autour de Peney avec toutes les explications souhaitées. Encore nos remerciements à Bernard Matthey-Doret.

Nous rappelons que le groupe est ouvert à tous, sans cotisation, sans inscription préalable, sans obligation d'être régulier. Ça se déroule le vendredi à 07.30 (08.00 en hiver). Départ de la grande salle de Peney-le-Jorat.

Pour plus d'infos il suffit d'aller sur le site de la commune :

<https://www.jorat-menthue.ch>, sous "loisirs" + "sociétés locales" + "[Groupe de marche Jorat-Menthue](#)"

Jean-Marc Hermans



Course à pied de l'Ascension de Villars-Mendraz

En 1982, Pierre Favre et sa famille s'installe à Villars-Mendraz.

Sitôt arrivé, Pierre Favre reprend ses entraînements de la course à pied. René Bœuf, lui aussi court. Inévitablement, ils se sont croisés et se sont entraînés ensemble. De cette passion commune est née en 1986 la course de l'Ascension ouverte à tous les enfants.

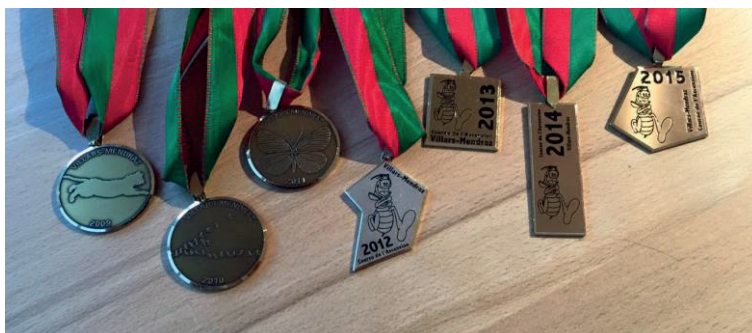
Pourquoi le jeudi de l'Ascension ? Parce que c'était le jour du concours des jeunes tireurs de Lucens, que Pierre Favre a habité cette localité et qu'il voulait « concurrencer » cette manifestation.

En accord avec le syndic de l'époque, par ailleurs actif au sein de la Société du Refuge de Villars-Mendraz, il est décidé de réunir la fête du Refuge et la course à la même date et au même endroit.

C'est avec la moto de René Boeuf que les distances du premier parcours ont été mesurées. Quelques années plus tard, le tracé a dû être modifié et là, Pierre Favre a calculé les distances avec le curvimètre.

Lucette Favre, l'épouse de Pierre, était la responsable de toute la partie administrative, un gros boulot !

Les créateurs de l'épreuve sportive ont décidé que tous les enfants participants seraient récompensés par une médaille. Un tableau des médailles est à voir au Casino de Villars-Mendraz. A titre d'information, une médaille coûte maintenant la bagatelle de 18 francs !





René Bœuf, en sportif averti, a voulu instaurer des entraînements pour les enfants le mercredi après-midi. Faute de moniteurs, ces préparations à la course de l'Ascension n'ont pas perduré. Dommage !

Passation de pouvoir pour la 25ème édition, Ana-Paula Favre et Ludovic Martin reprennent l'organisation. Un énorme travail fait bénévolement : recherche de sponsors, gestion des inscriptions, préparation de tout le matériel logistique, organisation de la journée, etc. Beaucoup de travail que Ana-Paula et Ludovic effectuent ensemble avec un important soutien de la famille.

Les sponsors, certains fidèles depuis le début, soutiennent la manifestation en offrant des cadeaux variés chaque année. La course est gratuite et une collecte à chaque édition est sensée couvrir les frais.

La course est-elle victime de son succès avec de plus en plus de participants ou de la météo maussade ? En tout cas, c'est la première fois en 2018 que les montants de la collecte n'ont pas suffi à couvrir les frais de la manifestation et la municipalité de Jorat-Menthue a comblé le déficit, comme la commune de Villars-Mendraz s'était engagé à le faire à l'époque.

Participez activement à la collecte du 21 mai 2020. Les jeunes champions, si heureux de se retrouver, de s'éclater dans les bois et d'arborer fièrement leurs médailles, comptent sur vous !

Simone Balmer

Ça grésille dans les pantoufles !

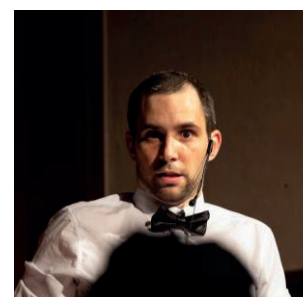
Derrière ce drôle de titre, La Sittelle de Villars-Mendraz et Lè Maïentzettè de Palézieux ont proposé leur nouveau spectacle destiné à la fois aux amateurs de danses folkloriques, de chœurs d'opéra et... de sport. Imaginez qu'une émission de radio intitulée "L'opéra dans vos pantoufles" soit fréquemment interrompue par des grésillements qui renvoient vers une autre station radio dédiée à la musique folklorique suisse. Imaginez qu'en plus, l'un des deux présentateurs de cette émission classique soit remplacé par une commentatrice sportive... Il y avait de quoi en voir de toutes les couleurs pendant les trois soirées qui ont eu lieu les 9 et 10 mars à Peney-le-Jorat et le 16 mars à Palézieux.



Ecrit par Daniel Cornu, Victorien Kissling, Marie-France Lavanchy et Alain Mettral, ce nouveau spectacle mêlait comme d'habitude les scènes théâtrales à des chants et des danses. Le chœur, dirigé par Elvira Sonnay, a exploré le répertoire des classiques de l'opéra ou des opérettes avec notamment "Va pensiero", "La Belle de Cadix" ou "Le chœur des nymphes". Les danseurs, dirigés par Etienne Dufey, Aline et Veronique Mersi, ont notamment montré "Mir Wei Luege", "Roche d'Or" et "Pour rester jeune", au nom bien trouvé puisqu'un groupe de danseurs enfants a également enchanté le public. En deuxième partie de soirée, les membres des sociétés ont interprété "**Bienvenue à Bord**", une comédie de Jean-Pierre Martinez mise en scène par Victorien Kissling. Mais comment Adèle, la résidente centenaire de l'EMS « Les Sapins », est-elle décédée? Était-elle vraiment si innocente cette Henriette centenaire qui tricotait une écharpe « solide » ? Le public, nombreux, a pu découvrir le fin mot de l'histoire...

La Sittelle de Villars-Mendraz et Lè Maïentzettè de Palézieux qui célèbreront leur 70^e anniversaire volent toujours de concert ! C'est pourquoi, nous préparons un nouveau spectacle pour la fin de l'hiver prochain, sur le thème des OISEAUX. Un spectacle qui tiendra toute la soirée avec des chœurs a cappella et d'autres accompagnés à l'accordéon par une délégation des Sittelles d'Oron tout comme les danses folkloriques, mais pas que...

Pour savoir ce que trament des promoteurs dans nos forêts, pour savoir s'ils parviendront à leurs fins et comment se jouent l'avenir de nos bois, nous vous donnons rendez-vous les 14 & 15 mars à la Grande Salle de Peney-le-Jorat et le 21 mars à la Salle Polyvalente de Palézieux.



Texte : Victorien Kissling & Daniel Cornu

Photos : Victor Bühlmann



FETE DU PRINTEMPS 2019 DES « POTES-IRONT »

Comme le dit le dicton « jamais deux sans trois », les « Questions pour un Champignon » s'invitèrent une troisième fois à la Grande Salle de Villars-Tiercelin le samedi 25 mai 2019.

Le principe de base de diviser la salle en deux groupes de participants (les bleus et les oranges) aux différents jeux fut réitéré. A l'entrée de la salle donc, toutes les personnes furent, alternativement, scotchées d'orange ou de bleu. Nom de bottes ! des familles furent divisées et des amis séparés en deux équipes opposées. La tension monta alors d'un cran, comme aux prémices d'une finale de sport entre deux équipes professionnelles.



Qu'allait-il donc se passer ? Les jeunes transmirent immédiatement leur enthousiasme aux plus expérimentés et les différents jeux de mimes (avec la peluche géante du « Marsupi-l'ami », de dessin, de « l'indix » et autres « tabou » firent merveille.

Les rires et la joie des participants et des « spectateurs » furent communicatifs. Toutefois, un nouveau jeu provoqua par la suite une certaine surprise, pour ne pas dire une certaine stupeur. Il s'appelait « La Musique reverse » en bon Français dans le texte. Avez-vous déjà essayé de retrouver une chanson ou une musique connue quand on vous la passe à l'envers ? Le premier essai fut, il faut le dire, un échec « retentissant » et au moment où le « maître du jeu » évoqua l'hypothèse d'abandonner ce jeu légèrement « tordu », les esprits s'élevèrent et cerveaux s'adaptèrent à la fonction « reverse » pour découvrir, par la suite, la plupart des musiques et chansons proposées à l'envers.

Même si nous le savions, ce jeu révéla encore une fois le quotient intellectuel phénoménal des Fêtelins et de leurs invités !

Pour nourrir toutes ces connexions neuronales, la cuisine fut mise à contribution et les « Quiches Lorraine » et autres « Tartes au Saumon » furent dévorées à pleines dents et le « Bavarois » dégusté avec gourmandise.

Alors Bravo à toutes et à tous pour votre participation dans la bonne humeur pour une soirée qui fut remplie d'émotion et que les « Potes-Iront » furent heureux d'organiser et de partager.

Nous profitons de cette occasion pour vous faire part de la prochaine manifestation à venir des Potes-Iront :

- Le vendredi 6 décembre – Rendez-vous avec « Saint Nicolas » qui passera à Villars-Tiercelin (un tout-ménage suivra avec les détails).

Venez nombreux et les Potes-Iront se réjouissent d'ores et déjà de vous accueillir !



André Pfister



Rencontre de l'Amicale Anciennes Présidentes de l'APV. Une belle journée !



Mardi 7 mai, trente-neuf anciennes présidentes sont accueillies par le groupe du Jorat à la Grande Salle de Peney-le-Jorat.

Pour récupérer du voyage, rien de mieux qu'un bon café accompagné de taillé levé, juste le temps de se retrouver, d'égrener quelques souvenirs... et Véronique Delessert, présidente, souhaite la bienvenue à toutes et les convie à assister à l'office religieux au temple où Sylvain Stauffer, pasteur les attend. Ensuite, l'assemblée générale de l'Amicale, rondement menée, clôt la matinée.

Retour à la Grande Salle. Les hôtes servent l'apéritif accompagné de biscuits salés. Ensuite, les invitées partagent un repas composé d'une salade en entrée, suivi d'un suprême de poulet aux morilles avec sa garniture et pour terminer un succulent dessert « maison » à la rhubarbe ou aux framboises qui plaît beaucoup à ces dames !

Court moment de discours. D'abord la présidente qui remercie les participantes et plus particulièrement Jacqueline Lavanchy, vêtue de son habituel gilet rouge et présidente démissionnaire, pour son excellent travail.

Au tour de Line Gavillet, syndique de Jorat-Menthue, de saluer les participantes de la part de la municipalité et leur proposer un petit tour d'horizon de sa commune.

On ferme les volets, le silence se fait pour regarder deux films passionnants.

Le premier, nous emmène au fil de la Menthue qui prend sa source près de Villars-Tiercelin, serpente à travers villages et forêts superbes pour se jeter dans le lac de Neuchâtel à Yvonand. Ce film été réalisé par Jean-François Fivaz.

Dans le deuxième, nous découvrons l'histoire des Brigands du Jorat. Si au XVe et XVIe siècles, les brigands détroussaient, pillaient et parfois tuaient, la Nouvelle Compagnie sauvegarde les intérêts de la région depuis 1971. De solides gaillards pacifistes oui, quoi que, ils leur arrivent d'enlever une personnalité en vue et de la libérer vivante seulement contre une rançon en liquide ! Estelle Jordan, nièce du Capitaine des Brigands et jeune cinéaste, a tourné ce film avec des intervenants passionnés.

La journée se termine avec les « 4 heures », le thé accompagné de tourtes, tartes, petits choux tous aussi beaux que bons car fait « maison » bien sûr.



Simone Balmer



Grande Salle de Villars-Tiercelin
Le chœur mixte l'Harmonie des Forêts présente

Quand passera le cortège

Dirigé par Edwige Clot

Samedi 2.11.2019
2^{ème} partie : Araukhana,
chœur de dames

Dimanche 3.11.2019
2^{ème} partie : Chœur des
Jeunes d'Arzier-le Muids

Samedi 9.11.2019
2^{ème} partie : Papatuor,
quatuor d'hommes

Horaires :
Samedis, ouverture des portes 19h
et repas à 19h30. Dimanche, 16h15
et repas à l'issue du spectacle

Adultes : fr. 30.- (repas compris)

Enfants (7 à 12 ans) : fr. 15.-

Réservations :
078 625 11 35 ou
e.metraux@bluewin.ch

SOIREEES DU CHOEUR MIXTE "LES TROIS SAPINS" - PENEY-LE-JORAT

Les 23 et 24 novembre, 30 novembre et 1er décembre, les TROIS SAPINS à le plaisir de vous annoncer ses prochains spectacles intitulés : "Bonjour docteur"



La partie théâtrale, écrite à nouveau par Françoise Bettex, vous emmènera chez le docteur où l'histoire se passe dans la salle d'attente du cabinet d'un très vieux médecin généraliste... On est au cœur du Gros-de-Vaud, la clientèle est hétéroclite. La secrétaire, une femme d'âge mûr, fait patienter les clients tant bien que mal en attendant l'arrivée du docteur. Ce n'est pas chose aisée pour cette pauvre femme enceinte, victime de ses hormones, de gérer la tension qui s'installe entre les patients, l'heure qui tourne et toujours pas de docteur... ????

Vous aurez également le plaisir de découvrir notre répertoire choral 2019 dirigé par notre dynamique directrice, Pamela Fleury.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux comme chaque année !

Les Trois Sapins



Les Loups du Jorat – Tir à l'arc

Le club fait peau neuve



Après le gris « souris », le club s'oriente vers une nouvelle couleur pour sa tenue de club.

Lors de la création du club, une solution rapide, mais provisoire avait été trouvée pour répondre au besoin d'avoir une tenue de club pour les compétiteurs. Après plusieurs mois de recherches et moult débats animés sur la couleur, les membres se sont enfin mis d'accord pour le bleu marine qui met en valeur le logo du club. Nous en profitons pour remercier notre nouveau fournisseur Sportmidable.

Formation

Notre président, Stéphane Glardon, a finalement terminé de gravir les échelons. Il a réussi l'examen professionnel d'entraîneur de sport de performance Swiss Olympic avec brevet fédéral. Stéphane a fait ses classes avec des figures connues des milieux sportifs notamment Ludovic Magnin, entraîneur actuel du Football club de Zürich. Stéphane fait du tir à l'arc depuis 15 ans. Il a découvert ce sport lors d'un séjour de rééducation après sa dernière opération du dos en 2003 à la clinique Valmont. Il y a pris goût, depuis il n'a jamais cessé de se former et de transmettre son savoir. Passionné, il a acquis un large savoir technique sur tous les types d'arcs. Moniteur, puis entraîneur, Stéphane a initié et continue de former de nombreux archers au sein de son club mais également dans toute la Romandie.

Activités

Cet été, le club a eu le plaisir de participer au **Passeport Vacances de Moudon et environs**. Nous avons fait le plein pour les 2 journées prévues : mercredi 17 juillet et lundi 12 août, 20 jeunes de 10 à 15 ans sont venus soit découvrir le tir à l'arc soit confirmer leur talent d'archer pendant l'initiation de 2 heures. Une très belle expérience que le club aurait plaisir à renouveler.

Nous étions également présents lors de la **Fête nationale** organisée par la commune. Un stand d'initiation a été improvisé à côté du battoir de Montaubion-Chardonney pour permettre aux petits et grands de découvrir notre sport. Plusieurs municipaux en ont profité pour tirer de belles flèches. Nous réitérons nos remerciements chaleureux à la Commune pour sa confiance.



Compétition




C'est encore une très belle saison pour les Loups qui ont ramené pas moins de 31 médailles lors des tournois nationaux. Au Championnat suisse Indoor fin mars à Macolin, les Loupes ont cartonné en ramenant 4 médailles. Sasita Hobi est Championne Suisse en catégorie Bowhunter Junior Dames. Toon Hobi ramène 2 médailles l'argent dans la catégorie Bowhunter Dames et bronze dans la catégorie Barebow Dames et Sandrine Charles obtient la médaille de bronze en Bowhunter Dames pour son premier championnat. Au Championnat suisse Outdoor fin août à Berne, nos Loups ont ramené 4 médailles : 3 titres de championne suisse pour Sasita et Toon Hobi dans les catégories identiques et 1 titre de vice-champion pour Pascal Héritier en catégorie Compound Handisport. Et enfin, Sasita Hobi remporte la médaille d'or au Championnat suisse 3D. Félicitations !

Le club organise régulièrement des cours pour débutants et des initiations. Pour tout renseignement n'hésitez pas à consulter notre site internet www.lesloupsdujorat.ch et/ou à nous contacter : president@lesloupsdujorat.ch



Le comité



Octobre 2019	Mars 2020
<p>6 Match aux cartes à Villars-Tiercelin <i>FC Villars-Tiercelin</i></p> <p>26 Brisolée à Villars-Tiercelin <i>Les Amis du Marrons</i></p> <p>26/27 Raisinée aux Croisées à Villars-Mendraz <i>Jeunesse de Villars-Mendraz</i></p>	<p>7 Souper de soutiens FC Villars-Tiercelin à Peney-le-Jorat</p> <p>14/15 Soirées du Groupe la Sittelle à Peney-le-Jorat</p>
Novembre 2019	 
<p>9 Souper Fondue à Dommartin <i>Jeunesse de VillarsTiercelin/Dommartin</i></p> <p>2/3/9 Soirées Chœur Mixte à Villars-Tiercelin <i>Chœur Mixte de l'Harmonie des Forêts</i></p> <p>23 Soirées : les écoliers à Villars-Tiercelin <i>Jeunesse de Villars-Mendraz</i></p> <p>23/24/30 Soirées Chœur Mixte à Peney-le-Jorat <i>Chœur Mixte de Peney-le-Jorat</i></p>	
Décembre 2019	
<p>1 Soirée Chœur Mixte à Peney-le-Jorat <i>Chœur Mixte de Peney-le-Jorat</i></p> <p>7 Téléthon des Jeunesses <i>Jeunesse de Villars-Mendraz</i></p> <p>6 Saint-Nicolas à Villars-Tiercelin <i>Les Potes-Iront</i></p>	
Janvier 2020	
<p>25 Loto à Villars-Tiercelin <i>Sté-Locale de Villars-Tiercelin</i></p> <p>25 Bal à Peney-le-Jorat <i>Jeunesse de Peney-le-Jorat</i></p>	
Février 2020	

*Groupe de marche de Jorat-Menthue,
Rendez-vous à la grande salle de Peney-Le-Jorat tous
les vendredis matins à 7h30 (heure d'été)
08h00 (heure d'hiver) pour une marche de
1h30 à 2h00*

*Les marchés à Villars-Tiercelin ont lieu
Place Planche Marion
Avec le Fromage de Chez Sandrine
Vigneron, apiculteur, fruits et légumes !*

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.



CASSE-NOISETTE
Un espace de loisirs créatifs et ludique

Casse-noisette vous propose :



Pour les enfants :
ATELIER DE BRICOLAGE



Pour tout niveau et tout âge :
**SOUTIEN SCOLAIRE, COURS
D'ESPAGNOL**

Renseignements :
076 394 72 05
banospasche@hotmail.com

www.casse-noisette.ch

Viens mettre de la
COULEUR
dans ta Vie

*Atelier de dessin et peinture, lundi de 16h à 17h (hormis les vacances scolaires)
7 rue du Casino à Chapelle-sur-Moudon.*

*Les enfants de 4 à 12 ans sont accueillis dans un cadre bienveillant
pour créer en toute liberté.*

15. - le cours, 1 cours offert pour l'achat d'une carte de 10 leçons.

Denise Dunant, 077 415 73 85

Educatrice diplômée ~ Diplômée en expression artistique ~ Art-thérapeute en formation



melody fit

Rejoignez-nous !

Venez essayer cette méthode douce et complète d'une heure alliant danse-cardio et renforcement musculaire sur des musiques entraînantes et actuelles.

N'attendez plus, contactez-moi !

1^{er} cours gratuit et sans engagement.

Retrouvez-nous les mercredis de 20h00 à 21h00 au casino de Villars-Mendraz.
Et je prévois un cours les mercredis matins de 9h00 à 10h00 dès le mois de novembre.
Cours donnés par Natacha, monitrice diplômée

Prix : 15.-/heure

13.-/heure pour étudiants/AVS

Pour plus de renseignements, contactez-moi au 079/680 12 14 – natacha@danceaerobics.com

ENVIE DE GARDER LA FORME ? D'AVOIR UNE SILHOUETTE AFFINÉE ET TONIQUE ?

JE VOUS ATTENDS POUR UN COURS D'ESSAI GRATUIT...

Frais d'inscription offerts aux lecteurs de l'Echo et sur présentation de cet article



VILLARS-MENDRAZ Salle du Casino
MARDI À 18H30

BRETIGNY/MORRENS Salle du Collège de
l'Ancien Battoir
MERCREDI À 19H00

CUGY Salle du Collège de l'Epi d'Or
**JEUDI À 18H15 et
SAMEDI À 9H00**

Entraînement complet combinant cardio, méthode Pilates, abdos, fessiers,
stretching

Cours d'essai offert !

Nora Jaques

no.jaques@gmail.com

076.398.73.00

www.facebook.com/Jazzercisecugy

www.instagram.com/Jazzercisecugy

www.jazzercise.com


NAISSANCES :


17.03.2019	Métraiiller Nahia Rose Gina	Peney-le-Jorat
05.05.2019	Aguilar Silva Irys	Sottens
05.06.2019	Galley Léo	Villars-Mendraz
20.06.2019	Müller Eileen	Sottens
24.06.2019	Kucina Jaylan Halley	Villars-Tiercelin
25.06.2019	Musseau Talia Rita Béatrice	Sottens
02.07.2019	Tanner Lukas	Sottens
19.07.2019	Wälti Evan	Peney-le-Jorat

DECES :


10.03.2019	Kocher Marie-Louise	Villars-Mendraz
19.03.2019	Jaton Odette	Villars-Mendraz
27.03.2019	Guignet Gilbert	Sottens
25.05.2019	Gavillet Emmanuel	Peney-le-Jorat

INFOS DU JOURNAL


Délai de retour des articles : 28.02.2020

Prochaine parution : Début Avril

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire.

Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

CORRESPONDANTS LOCAUX :

Simone Balmer

Ch. De la Bassire 4 – 1061 Villars-Mendraz
Tél. 079 580 02 52 – monesin@gmail.com

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana

Imprimeur : Bordin SA – 1042 Assens

Nous sommes toujours à la recherche de correspondants pour les villages de Sottens et de Montaubion-Chardonney. En cas d'intérêt vous pouvez contacter l'un des correspondants ci-dessus.